Proposed Questions for Haiti UPR January 2027 Sessions

With respect to women's rights & equality:

- In spite of international and Constitutional obligations to ensure women's equal participation in public life, Haitian women and girls remain acutely under-represented in government and leadership – well below the 30% minimum established by Haiti's Constitution. The current electoral decree notes the quota but contains no sanctions for non-compliance with related registration requirements. There are no specific provisions to prevent gendered political violence that has historically suppressed women's engagement. What concrete steps are being taken to ensure women's equal participation as voters, candidates, and elections administrators, including to overcome gendered barriers to participation and to prevent violent exclusion?
- Civil society reports that the government is largely absent from providing services to survivors of gender-based violence (GBV). The Haitian Ministry on the Status and Rights of Women (MCFDF) has received less than a quarter of one percent of the national budget each year since the last review cycle, even as the needs of women and girls have grown. What is the government's budgetary and programmatic commitment to advancing women's rights and preventing GBV going forward?
- What specific measures is the government undertaking to dismantle unequal structures, combat discrimination, and empower women and girls, including with respect to education, economic activity, political engagement, and family life?
- What specific measures is the government taking to combat GBV in all its forms and to ensure access to justice for survivors? What steps is the government taking to overcome institutional disregard for survivors and promote survivor-focused and diligent investigation and prosecution of all forms of GBV, including when perpetrated by government actors?

With respect to access to justice, fair trials & impunity:

- What measures is the government taking to combat institutionalized impunity, including seeking accountability for major crimes like the La Saline Massacre, the PetroCaribe corruption scandal, and various political assassinations?
- What steps is the government taking to prevent extrajudicial killings and use of excessive force resulting in unlawful harms to civilians in the course of government security operations, including use of armed drones through private contracts? What measures exist to monitor related activities, assess lawfulness, and ensure appropriate controls and sanctions?
- What are the specific policies, programs, and resources dedicated to supporting community recovery and reconciliation in areas worst affected by armed group violence, territorial control, and forced recruitment? What plans are in place for collecting and safeguarding evidence of harms to facilitate an accurate historical record and any related accountability processes?
- Given the enormous number of children recruited into armed groups, what are the specific policies, programs, and resources dedicated to ensuring lawful security operations, humane and child-focused detention policies, and effective reintegration that are sufficient to the scale of the challenge?
- What initiatives is the government undertaking to address inhumane conditions of detention and reduce excessive pretrial detention? How will it address the enormous additional burdens on its judicial system and corrective facilities from its security response to armed groups?

With respect to good governance, corruption & elections

- What measures is the government undertaking to make progress towards holding free, fair, and credible elections, specifically with respect to ensuring in practical and realistic terms the ability of the Haitian people to participate, notably individuals who are displaced, individuals living in areas under significant influence from armed groups, and historically marginalized individuals like women and those living in rural areas?
- What is the justification for keeping in place the unconstitutionally implemented December 2025 decrees, and the response to Haitian civil society concerns that the first (decree) limits jurisdiction over corruption by top government officials in a manner Haitian legal experts say entrenches impunity; and the second raises penalties for alleged defamation without allowing for truth and public interest exceptions required by the ICCPR as recognized in General Comment 34, and thus risks chilling public scrutiny and reducing government transparency?
- What measures is the government undertaking to combat corruption and to pursue accountability in cases of corruption reported on by Haiti's Anti-Corruption Agency (ULCC) and other government entities, or credibly raised by civil society? How does the government respond to concerns that firing the head of the ULCC undermines its mission and public trust?

Civil Society UPR Submissions with background & additional recommendations

Impunity & the Justice Sector in Haiti

Submitted by a Coalition of 6 Haitian and Solidarity Human Rights Organizations

Women's Rights in Haiti

Submitted by a Coalition of 16 Haitian and Solidarity Feminist, Women's Rights, and Human Rights Organizations

Contributions de la société civile à l'EPU avec contexte et recommandations supplémentaires

Le système judiciaire en Haïti

Soumission conjointe de la Coalition des haïtiennes et solidaires de défense des droits humains

Situation des Droits des Femmes en Haïti

Soumission conjointe de la Coalition des organisations organisations haïtiennes et solidaires de défense des droits des femmes et des droits humains

Questions proposées pour Haïti Sessions de l'EPU de janvier 2027

En ce qui concerne les droits des femmes et l'égalité :

- Malgré les obligations internationales et constitutionnelles visant à garantir la participation égale des femmes à la vie publique, les femmes et les filles haïtiennes restent fortement sous-représentées au sein du gouvernement et aux postes de direction – bien en deçà du seuil minimum de 30 % fixé par la Constitution haïtienne. Le décret électoral actuel mentionne ce quota, mais ne prévoit aucune sanction en cas de non-respect des obligations d'inscription qui y sont liées. Il n'existe aucune disposition spécifique visant à prévenir la violence politique sexiste qui, historiquement, a entravé l'engagement des femmes. Quelles mesures concrètes sont prises pour garantir la participation égale des femmes en tant qu'électrices, candidates et responsables électorales, notamment pour surmonter les obstacles à la participation liés au genre et pour prévenir toute exclusion par la violence ?
- La société civile signale que le gouvernement est largement absent en matière de prestation de services aux victimes de violence basée sur le genre. Le Ministère a Condition Féminine et des Droits des femmes (MCFDF) a reçu moins d'un quart de pour cent du budget national chaque année depuis le dernier cycle d'examen, alors même que les besoins des femmes et des filles se sont accrus. Quel est l'engagement budgétaire et programmatique du gouvernement en faveur de la promotion des droits des femmes et de la prévention de la VGB à l'avenir ?
- Quelles mesures spécifiques le gouvernement met-il en œuvre pour démanteler les structures inégales, lutter contre la discrimination et autonomiser les femmes et les filles, notamment en matière d'éducation, d'activité économique, d'engagement politique et de vie familiale ?
- Quelles mesures spécifiques le gouvernement prend-il pour lutter contre la VGB sous toutes ses formes et pour garantir l'accès à la justice aux victimes ? Quelles mesures le gouvernement prend-il pour remédier au mépris institutionnel à l'égard des victimes et pour promouvoir des enquêtes et des poursuites rigoureuses et centrées sur les victimes concernant toutes les formes de violence sexiste, y compris lorsqu'elles sont perpétrées par des acteurs gouvernementaux ?

En ce qui concerne l'accès à la justice, les procès équitables et l'impunité :

- Quelles mesures le gouvernement prend-il pour lutter contre l'impunité institutionnalisée, notamment en veillant à ce que les auteurs de crimes majeurs tels que le massacre de La Saline, le scandale de la corruption lié aux fonds PetroCaribe et divers assassinats politiques répondent de leurs actes ?
- Quelles mesures le gouvernement prend-il pour prévenir les exécutions extrajudiciaires et le recours à une force excessive entraînant des préjudices illégaux à l'encontre de civils dans le cadre des opérations de sécurité menées par le gouvernement, y compris l'utilisation de drones armés dans le cadre de contrats privés ? Quelles mesures existent pour surveiller ces activités, évaluer leur légalité et garantir des contrôles et des sanctions appropriés ?
- Quelles sont les politiques, les programmes et les ressources spécifiques consacrés au soutien au relèvement et à la réconciliation des communautés dans les zones les plus touchées par la violence des groupes armés, le contrôle territorial et le recrutement forcé des mineurs ? Quels plans qui sont en place pour collecter et préserver les preuves des préjudices subis afin de faciliter l'établissement d'un bilan historique précis et tout processus de responsabilisation connexe ?
- Compte tenu du nombre considérable d'enfants recrutés au sein de groupes armés, quelles sont les politiques, les programmes et les ressources spécifiques destinés à garantir des opérations de sécurité conformes à la loi, des politiques de détention humaines et centrées sur l'enfant, ainsi qu'une réinsertion efficace à la hauteur de l'ampleur du défi ?
- Quelles initiatives le gouvernement met-il en œuvre pour remédier aux conditions de détention inhumaines et réduire la durée excessive de la détention provisoire ? Comment compte-t-il faire face aux charges supplémentaires considérables qui pèsent sur son système judiciaire et ses établissements pénitentiaires en raison de sa réponse sécuritaire face aux groupes armés ?

En matière de bonne gouvernance, de corruption et d'élections :

- Quelles mesures le gouvernement met-il en œuvre pour progresser vers la tenue des 'élections libres, équitables et crédibles, notamment en garantissant, de manière concrète et réaliste, la capacité du peuple haïtien à y participer, en particulier les personnes déplacées, celles vivant dans des zones sous l'influence significative de groupes armés, ainsi que les personnes historiquement marginalisées telles que les femmes et les habitants des zones rurales ?
- Quelle est la justification du maintien en vigueur des décrets de décembre 2025, mis en œuvre de manière anticonstitutionnelle, et quelle réponse apportez-vous aux préoccupations de la société civile haïtienne selon lesquelles le premier (décret) limite la compétence juridictionnelle en matière de corruption des hauts responsables gouvernementaux d'une manière qui, selon les experts juridiques haïtiens, renforce l'impunité ; et le second alourdit les sanctions pour diffamation présumée sans prévoir les exceptions relatives à la vérité et à l'intérêt public requises par le PIDCP, telles que reconnues dans l'Observation générale n° 34, et risque de dissuader le scrutin public et de réduire la transparence du gouvernement ?
- Quelles mesures le gouvernement met-il en œuvre pour lutter contre la corruption et pour garantir la responsabilisation dans les affaires de corruption signalées par l'Agence haïtienne L'Unite de lutte contre la corruption (ULCC) et d'autres entités gouvernementales, ou soulevées de manière crédible par la société civile ? Comment réagit-il aux préoccupations selon lesquelles le licenciement du directeur de l'ULCC sape la mission de cette dernière et ébranle la confiance du public ?